

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois se paient d'avance.

JOURNAL DU LOT

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot. Elles se paient d'avance.

POLITIQUE LITTÉRAIRE AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOUT, RUE DU LYCÉE.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. - Service d'Été.

Table with 4 columns: Station, Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte. Rows include Cahors, Mercuès, Parnac, Luzarch, Castelfranc, Pay-l'Évêque, Duravel, Solrac-Touzac, Fumel, Monsempron-Libos, and Paris.

Cahors, le 17 juillet 1873.

La gauche a décidé qu'elle interpellera le Gouvernement sur sa politique intérieure. Elle a chargé M. Jules Favre de déposer la demande d'interpellation.

Nous ne pouvons qu'approuver la détermination de la gauche. Depuis quelques jours, les hommes de ce parti, soit à l'Assemblée, soit dans la presse, semblaient s'être donné le mot pour faire au Gouvernement une suite de petites querelles, de misères chicanes, et pour chercher au ministère du 25 mai toutes les mauvaises raisons qu'on peut imaginer.

On lit dans le Français :

On lit dans le Pays :

M. Jules Favre, qui fut l'un des principaux auteurs du crime du 4 septembre, et qui, aveuglé par sa haine contre l'Empire, conduisit la France à sa ruine, M. Jules Favre l'homme de Ferrières, M. Jules Favre qui, ayant refusé à M. de Bismarck le désarmement de la garde nationale, peut se considérer comme le père de la Commune, ose interpellé le Gouvernement sur sa politique intérieure.

Cette impudence inconsciente aurait peut-être dû désarmer les membres de la droite, qui ont accueilli par des huées le nom de M. Jules Favre.

En effet, il y a quelque chose de maladif qui appelle la pitié plutôt que la colère. Les amis de M. Jules Favre s'il en a encore depuis la mort de Lamyé - devraient empêcher les scandaleuses manifestations de cet état morbide qui, d'ailleurs, paraît incurable. Avec des douches, on peut avoir raison des troubles de l'intelligence, mais à la perversion chronique du sens moral on ne connaît point de remède.

La discussion du projet de loi relatif à l'organisation militaire, a commencé à la fin de la séance de lundi. Voici le texte des articles votés :

Article 1er.

Le territoire de la France est divisé pour l'organisation de l'armée active, de la réserve de l'armée territoriale et de la réserve, en dix-huit régions et subdivisions de régions.

Ces régions et subdivisions de régions, établies d'après les ressources du recrutement et les exigences de la mobilisation, sont déterminées par décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique et inséré au Bulletin des lois.

Art. 2. Chaque région est occupée par un corps d'armée qui y tient garnison. Un corps d'armée spécial est, en outre, affecté à l'Algérie.

Art. 3. Chaque région possède des magasins généraux d'approvisionnement dans lesquels se trouvent les armes et munitions, les effets d'habillement, d'armement, de harnachement, d'équipement et de campement nécessaires aux diverses armes qui entrent dans la composition du corps d'armée.

Art. 4. Chaque subdivision de région possède un ou plusieurs magasins munis des armes et munitions ainsi que de tous les effets d'habillement, d'armement, de harnachement, d'équipement et de campement nécessaires, et alimentés par les magasins généraux de la région.

Art. 5. Dans chaque subdivision de région, il y a un ou plusieurs bureaux de recrutement. Dans chaque bureau est tenu le registre matricule prescrit par l'article 33 de la loi du 27 juillet 1872, pour les hommes appartenant à l'armée active et à la réserve de ladite armée. Ce bureau est chargé d'opérer l'immatriculation dans les divers corps de la région des hommes de la disponibilité et de la réserve, conformément aux paragraphes 3, 4, 5 et 6 de l'article 11 ci-après. Il est, en outre, chargé de la tenue des contrôles de l'armée territoriale pour les hommes domiciliés dans la subdivision, et de leur immatriculation dans les divers corps de l'armée territoriale de la région. Par ses soins, il est fait chaque année un recensement général des chevaux, mulets et voitures susceptibles d'être utilisés pour les besoins de l'armée. Ces chevaux, mulets et voitures sont répartis d'avance dans chaque corps d'armée et inscrits sur un registre spécial.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 14 juillet.

Voici le texte de la réponse de M. Buffet à M. de Choiseul-Praslin :

M. le président. Messieurs, à la séance de samedi dernier... (Mouvement d'attention), M. de Choiseul, après avoir demandé la parole pour une rectification au procès-verbal, a adressé une véritable interpellation au président de l'Assemblée, en son absence et sans l'en prévenir. (C'est vrai ! - Très-bien ! très-bien !)

L'honorable M. de Choiseul, dans cette interpellation sur les paroles que j'avais prononcées à la séance précédente, a porté contre le président de l'Assemblée une accusation qui serait bien grave si elle était méritée ; celle de s'être fait, au moment où il parlait au nom de l'Assemblée, l'écho d'un parti, et de s'être rendu l'interprète des sentiments, non de l'Assemblée tout entière mais d'une fraction de l'Assemblée.

Je désirerais savoir quelles sont, parmi les paroles que j'ai prononcées, celles qui ont pu fournir le plus léger prétexte à une accusation aussi grave. Me suis-je rendu l'écho d'une partie de l'Assemblée, de la politique d'une partie de l'Assemblée,

quand j'ai dit qu'en présence de notre armée, qu'en admirant cette belle armée, il n'y avait plus, momentanément du moins, de partis parmi nous, et que nous étions tous, sans exception, animés d'un même sentiment d'admiration, de sympathie, de confiance ? (Très-bien ! très-bien ! - Vifs applaudissements à droite et au centre.) J'ai cru parler, et je crois encore avoir parlé au nom de l'Assemblée tout entière. (Oui ! oui ! - Très-bien !)

Je n'ai point voulu, - ce n'était ni mon rôle, ni mon devoir, - faire à chacun la part qui lui appartient et que de plus compétents que moi peuvent faire ; je n'ai voulu qu'exprimer un sentiment patriotique qui nous était commun à tous. (C'est cela ! - Très-bien !)

Mais si j'avais cru que l'occasion était opportune pour rendre aux services de M. Thiers la justice qu'ils méritent, j'aurais été arrêté par un scrupule que M. de Choiseul doit comprendre mieux que personne ; je me serais rappelé que, dans une circonstance où un désaccord sur une question de politique intérieure venait d'éclater entre l'Assemblée et l'ancien Gouvernement, et avait amené sa retraite, il m'avait semblé juste et opportun de dire que ce désaccord ne pouvait faire oublier les services rendus ; je me serais rappelé aussi que M. de Choiseul m'avait empêché de le faire.

Dans la scène tumultueuse et sans précédents qui se produisit alors, M. de Choiseul a joué en effet un rôle important ; il m'a dit, - et ses paroles sont au Journal officiel : - « Monsieur le président, le silence serait plus digne. » (Vives acclamations, rires et applaudissements répétés à droite et au centre droit.)

Ainsi, quand je veux rendre hommage à M. Thiers, M. de Choiseul me rappelle à la dignité du silence ; et quand je me tais, il m'accuse d'ingratitude ! Le premier de ces reproches ne me touche pas plus que le second. (Nouveaux applaudissements et bravos à droite et au centre droit.)

Je n'ai voulu, je ne voudrai jamais, tant que

j'aurai l'honneur de parler de cette place, au nom de l'Assemblée, qu'exprimer des sentiments auxquels tous mes collègues, sans exception, puissent et, ce me semble, doivent s'associer. Et je tiens à dire, en finissant, qu'aucune provocation, dùt-elle se renouveler chaque jour, ne me fera sortir de cette réserve que vous m'avez imposée lorsque vous m'avez appelé à l'honneur de diriger vos débats et d'en assurer la régularité et la liberté. (Applaudissements et bravos réitérés à droite et au centre droit.)

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 16 juillet.

Le Shah partira décidément vendredi, non pas pour Lyon, mais pour Genève où il se rendra directement par l'embranchement de Macon et où il restera deux jours. Il se dirigera ensuite par le Mont-Cenis vers Turin, où il restera également deux jours. Le roi d'Italie, actuellement à Florence, viendra probablement à Turin le saluer. Le Shah compte être à Vienne, vers la fin de la semaine prochaine. On croit enfin qu'il se rendra de Vienne en Perse en passant par Constantinople. Le Shah est de plus en plus enchanté de son séjour en France.

Le bruit mentionné par quelques journaux de la nomination de M. de la Guéronnière à Rome, en remplacement de M. Fournier et de la nomination du général Pajol à St-Petersbourg, en remplacement du général Leflo, est dénuée de fondement.

On persiste, parmi les députés de la gauche, à vouloir organiser des fêtes à Nancy et ailleurs, à l'occasion de la libération du territoire. Des démarches seront faites auprès du gouvernement pour avoir l'autorisation nécessaire. Je ne puis que vous répéter ce que je vous ai dit à cet égard, c'est que ces fêtes, dont l'opportunité est au moins contestable, ne seront pas autorisées.

La discussion sur l'armée ne sera pas longue. Cependant quelques députés se proposent de soulever, sur les articles relatifs à l'administration, des points de droit qui pourraient l'allonger.

L'issue favorable au gouvernement de l'interpellation de M. J. Favre au nom du centre gauche et de la gauche modérée, n'est douteuse pour personne. Le centre gauche s'est déterminé à adopter ce moyen d'affirmer sa politique à la suite de la déclaration faite samedi par M. Ernoul, qu'il accepterait tous les rendez-vous.

M. Dufaure aurait, dit-on, vivement conseillé à ce groupe de marquer son unité, sa cohésion, sa vie et de rappeler dès maintenant son programme.

M. Jules Favre a prononcé hier, un discours au centre gauche. Le choix de cet orateur indique assez que l'interpellation a pour but de fusionner la gauche et le centre gauche et, dans tous les cas, d'unir et de discipliner autant que possible les diverses fractions de l'opposition.

Les événements d'Espagne produisent une douloureuse impression. On craint qu'ils ne justifient de plus en plus la réflexion que fit M. Thiers à la première nouvelle de la proclamation de la République espagnole. Voilà une sœur cadette qui pourrait bien nuire considérablement à l'établissement de sa sœur aînée.

Il paraît décidément arrêté que le duc d'Anmale présidera le conseil de guerre chargé de juger le maréchal Bazaine.

Chronique locale

et méridionale.

Le maire d'Alcoy, qui a été massacré par les insurgés, était un vrai républicain qui a dédaigné toute sa fortune à propager les idées républicaines.

Le gouvernement a télégraphié au général Bregna de se hâter d'aller prendre le commandement de l'armée du Nord.

Le gouverneur de Malaga a télégraphié sa démission à Madrid. La population de cette ville s'est soulevée à l'occasion d'un combat de taureaux.

D'après une dépêche de Perpignan du 13 juillet, dans l'affaire d'Alpens les carlistes étaient accompagnés de 4 à 5,000 payans de la montagne qui s'étaient levés en masse par suite des excès commis par les volontaires et les troupes régulières.

Les autorités commandant la milice et les chefs de clubs ont décidé de former deux colonnes à destination de Vich et de Granollers, et ont fait demander par le capitaine-général au gouvernement des renforts immédiats.

Le Times a reçu de Bayonne, le 12 juillet, la dépêche suivante :

Des avis de source carliste portent qu'un corps de 500 hommes avec 55 chevaux, sous le commandement de Hierro, a traversé l'Ebre et s'avance dans la Castille, afin d'organiser un soulèvement dans cette province.

Des bandes de carlistes se sont montrées dans la province de Léon. En Galice, trois cabecillas, Ostendi, Flors et Montano, sont chacun à la tête d'une force organisée.

Un détachement de gardes civiles ayant été envoyé pour les faire payer, les payans, au nombre d'environ 4 ou 500, se sont soulevés.

Après les troubles d'Alcoy, voici une nouvelle et terrible insurrection qui éclate à Carthagène. Les insurgés sont maîtres de toute la ville ; ils ont à leur tête le général Contreras, et dit-on, le frère du ministre de la marine.

A Barcelone, les perquisitions et les arrestations de personnes suspectes de carlisme prennent chaque jour des proportions plus effrayantes. On craint des troubles nouveaux.

On lit dans la Patrie :

Les carlistes qui, jusqu'à présent n'avaient pas osé franchir l'Ebre, sachant bien que dans le centre de l'Espagne ils ne trouveraient qu'un nombre insignifiant de partisans, les carlistes s'avancent dans la Nouvelle-Castille.

Bayonne, 15 juillet.

On assure que Don Carlos fera prochainement son entrée en Espagne.

Douze cents fusils ont été débarqués près Lequeitio. Ollo se dirige vers la Biscaye.

M. le Préfet du Lot a visité hier l'hospice de Cahors.

A huit heures trois quarts, M. Breynat arrivait dans cet établissement, que le conseil d'administration lui a fait visiter dans toutes ses parties.

A plusieurs reprises, M. le Préfet a exprimé sa satisfaction pour la bonne tenue et la propreté de cet asile que les bonnes religieuses de Saint-Vincent-de-Paul dirigent avec tant de zèle et de dévouement.

M. le Préfet s'est ensuite longuement entretenu avec la commission d'administration ; il est sorti de l'hospice vers dix heures et demie.

L'administration municipale a eu l'heureuse idée de faire nettoyer les abords du Palais de justice, qui étaient, jusqu'à ce jour, un véritable cloaque.

Avis. — Une première session d'examen pour l'obtention du diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire spécial et du brevet de capacité pour ledit enseignement, s'ouvrira à Toulouse, dans les locaux de la Faculté des sciences de cette ville, le lundi, 4 août prochain, à 8 heures du matin, pour le diplôme de fin d'études, et le mercredi suivant, à la même heure, pour le brevet de capacité.

L'inscription sera faite à Toulouse, dans les bureaux du secrétaire agent-comptable des Facultés des sciences et des lettres.

Chaque candidat devra produire, en se faisant inscrire, son acte de naissance, et, s'il est mineur, une autorisation sur papier timbré et légalisée de son père ou tuteur.

Table with 2 columns: Diplôme de fin d'études, Brevet de capacité. Rows show fees for exam and diploma.

Les bureaux de la guerre et les préfets dans les départements, ont reçu l'ordre du ministre de la guerre de tout préparer pour la mise en route du nouveau contingent, dans la dernière semaine d'octobre.

PÈLERINAGE DE LOURDES

POUR LE DÉPARTEMENT DU LOT.

Un train de pèlerinage au sanctuaire de Lourdes, s'organisera pour le département du Lot. Ce train partira de Cahors dans les quatre premiers jours de septembre, et prendra les pèlerins à toutes les stations comprises entre Cahors et Soturac, inclusivement.

Table with 2 columns: Classe, Prix. Rows show prices for 1st, 2nd, and 3rd class.

Les enfants au-dessous de 4 ans, ne paieront pas, les parents devant les tenir sur les genoux. Au-dessus de cet âge, ils paieront l'intégralité de la place.

Les demandes doivent être adressées à M. Vaysses, curé des Junies, par Castelfranc, et accompagnées du prix de la place. Pour la bonne organisation du train et afin de pouvoir transmettre les cartes à domicile, toute demande doit, en outre, porter indication du nom, prénom, domicile et de la station où l'on prendra le train.

Pour le comité, le membre délégué aux Junies le 17 juillet 1873,

VAYSSES, curé.

P. S. — MM. les curés sont priés de porter à la connaissance de leurs paroissiens l'organisation du train. Sans tarder, nous ferons connaître le jour et l'heure du départ du train.

Nous lisons dans le Courrier de Tarn-et-Garonne :

Nous donnons aujourd'hui le résultat complet de la campagne séricicole dans le Tarn-et-Garonne, tel qu'il résulte du registre tenu pour le marché aux cocons de Montauban.

669 éleveurs ont apporté 11,410 kilogrammes vendus au prix moyen 7 fr. 50.

Comme on peut s'en apercevoir, nous sommes bien loin des années 1864 à 1869, où plus de 900 producteurs versaient sur le marché de 24 à 25,000 kilogr. Il est vrai qu'alors 10 départements environ prenaient part aux transactions opérées, et souvent pour des quantités considérables, attirés qu'ils étaient par l'appât des primes offertes par la ville et le Conseil général.

Mais ce n'est pas seulement à cette cause que doit être attribuée la médiocrité des résultats constatés cette année. Généralement la réussite n'a pas été bonne, et les graines même qui semblaient devoir offrir les meilleures garanties, n'ont pas donné les rendements sur lesquels on se croyait en droit de compter.

Partout, des échecs imprévus sont venus déconcerter les éleveurs et jeter un peu de découragement. Il y a eu très-peu de grands rendements et c'est tout au plus si l'on pourrait citer cinq producteurs ayant dépassé, cette année, le chiffre de 100 kilogr. alors que les années précédentes il y en avait jusqu'à quinze et vingt.

Ainsi que nous l'avons déjà bien des fois constaté, ceux qui ont le mieux réussi, sont ceux qui ont opéré dans un local absolument neuf, c'est-à-dire où jamais il n'y avait eu d'éducation. C'est encore, paraît-il, le meilleur moyen de procéder.

L'Emancipation annonce qu'elle suspend provisoirement sa publication. Elle cesse quelques jours pour attendre que le parti républicain vienne se ranger autour d'elle pour la réorganiser au plus vite.

L'Evènement publie la nouvelle suivante :

Mlle Favart prend, le 15 courant, son congé à la Comédie-Française et va l'utiliser en faisant une grande tournée à Dijon, Lyon, Avignon, Marseille, Nîmes, Montpellier, Toulouse, Montauban, Agen et Bordeaux.

Parmi les artistes qui l'accompagnent, nous citerons M. Emile Marck, l'ancien directeur de La Haye, qui a été, cet hiver, si bien accueilli par la presse et le public, lors de sa création : Les Frères d'Armes.

Les pièces que Mlle Favart se propose de jouer sont : Le Supplice d'une Femme, Julie, Adrienne Lecouvreur, Marion Delorme.

Espérons que cette célèbre artiste viendra aussi visiter notre théâtre, et nous mettre à même d'admirer son talent.

Un drame horrible, dit le Journal de Bordeaux, vient de se passer à bord d'un bateau à vapeur d'Arcachon faisant la pêche et appartenant à M. Johnston.

Un des matelots du bord, le nommé C....., était chargé d'aller aux provisions. Revenu de sa mission, un de ses camarade le nommé T..... lui demande le prix des œufs qu'il avait achetés.

De là une discussion entre ces deux marins et qui prend des proportions telles que C....., saisissant une hache, en frappe avec furie son camarade et ami et lui coupe le cou.

Pour la chronique locale : A. Laytou

Bulletin Vinicole

Libourne. — Nous nous empressons de signaler à nos lecteurs l'apparition de l'oïdium qui se manifeste depuis quatre ou cinq jours avec une intensité très-marquée dans les portions de nos Palus qui n'ont pas été complètement ravagés.

pas de fruit, pour leur donner un peu de vigueur et permettre à l'aotement de se faire.

La Réole. — La semaine a été bonne. Les vignes peu ou pas gelées ont passé fleur et le verjus se développe rapidement. Les plants connus ont, en général, peu coulé, mais les meilleurs cépages, Malbec, Merlat, Arribet, ont été très-éprouvés.

Narbonne. — La température torride qu'il fait n'est pas défavorable à la vigne, à la condition toutefois que le thermomètre ne s'élève pas trop haut. Nous savons, en effet, par l'expérience des dernières années, qu'au-dessus de 38 degrés centigrades, le fruit exposé au soleil risque fort d'être grillé.

Toujours plaintes très-vives sur les ravages occasionnés par la pyrale.

Cette chenille ne s'était pas depuis longues années montrée en si grande abondance, et l'on avait un peu perdu de vue les désastres qu'elle amène. Aussi le viticulteur est-il réellement désespéré quand, ouvrant une souche, il constate que tout le fruit est desséché sous l'écaille des piqûres de la chenille et des filaments nombreux dont il se trouve entouré.

On affirme que dans certaines localités, la pyrale détruira une bonne moitié de la récolte.

Mercuriale des principaux marchés du département, pendant la 1^{re} quinzaine de juillet.

- List of market prices for various goods like wheat, flour, and oil across different locations like Castelnaud, Montcuq, etc.

Dernières nouvelles

Versailles, 16 juillet.

L'issue de l'interpellation de lundi n'est pas douteuse. Il est vrai qu'on signale l'absence de près de 80 députés de la majorité qui se trouvent actuellement aux eaux ou dans leurs familles.

Le shah de Perse a été enchanté de la fête d'hier à l'Elysée. Le nombre des personnes qui y ont assisté est d'environ 2,700 personnes dont 300 membres de l'Assemblée.

Le successeur de M. Rampont à la direction générale des postes, n'est pas encore désigné, mais il paraît qu'on est décidé à ne plus considérer désormais cette position importante comme devant être la récompense de services politiques.

Dépêches Télégraphiques

Versailles, 16 juillet, 7 h. soir.

L'Assemblée a continué la discussion de la loi d'organisation militaire. Les troupes d'occupation allemandes ont quitté Rethel. Les gendarmes mobilisés sont arrivés.

Bourse de Paris.

Paris, 17 juillet 1873, soir.

Table of stock market prices for various bonds and government securities.

Annonces

Crédit foncier de France.

Emission à 435 fr. d'Obligations communes de 500 francs 5 0/0.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 1/2 0/0.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL

N° 1585. — 12 Juillet 1873.

Pour se former une juste idée de la magnifique réception qui a été faite au shah à Paris, il faut feuilleter la livraison du 12 juillet de l'Illustration.

C'est d'abord l'arrivée à Cherbourg du Rapide por-

tant le roi de Perse. La rade étincelle du feu des illuminations, les banderoles et les drapeaux flottent au vent, les canons tonnent; toute la population est accourue pour saluer sur le rivage l'hôte de la République française.

JOURNAL DE LA JEUNESSE — Sommaire de la 32^e livraison (12 juillet 1873).

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard St-Germain, n° 79, à Paris.

L'AVENIR NATIONAL

JOURNAL REPUBLICAIN DU SOIR VIENT DE SE TRANSFORMER

Il publie chaque jour: Les nouvelles de cinq heures, le cours de la Bourse, les dépêches télégraphiques, des lettres de Versailles, de province et de l'étranger.

Tous les Dimanches, une page entière du Journal est consacrée à une revue de la semaine financière, industrielle, commerciale et agricole.

mencera LE PETIT-FILS DE M. DIMANCHE, grand roman-feuilleton, par Marc-Bayeux.

Table of subscriptions with columns for 'PARIS' and 'Départements', listing rates for different durations.

Nous prions instamment nos abonnés en retard, de vouloir bien se mettre au courant dès que possible.

Nos souscripteurs répondront certainement à cette invitation. Ils voient les sacrifices que nous nous imposons pour les tenir au courant des nouvelles.

Pour les extraits et articles non signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

GRAND CAFÉ DE BORDEAUX A CAHORS

Estaminet; Salons de Dames. — Entrepôt de glaces de Norwège. — Riche matériel pour soirées en ville.

M. Louis AUSSET, successeur de M. L. COLONGE,

préviens sa nombreuse clientèle qu'on trouvera chez lui, comme par le passé, le luxe et le confortable.

A louer à suite de décès

Pour entrer en jouissance le premier juin prochain.

L'Hôtel du Lion d'or

S'adresser à M. Bladanet, à Cahors (Lot) qui en est propriétaire.

Cet Hôtel se compose de vastes Ecuries et Remises, et a deux descentes de voitures, faisant un service régulier de Cahors à Figeac.

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX: 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

A VENDRE

LA MAISON CARAYON, avec Cour et Pressoir

Sise quai Ségur, en face la Promenade des Platanes.

Pour les renseignements: S'adresser à M. Toulza, aîné, ou à M^e Labie, notaire, à Cahors.

AVIS

EXCELLENTE QUALITÉ DE PAIN. — GRAINES DE TOUTE SORTIE.

chez CONTOU, boulanger, rue St-James, à Cahors.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisis, et toutes les irritations de poitrine.

Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.



PLUS DE CHEVAUX COURONNES: Guérison prompte et sans trace des chutes, ecourchures, piqûres, dartres, ardens, réapparition exacte du poil.

Carrosserie



Sellerie

CARAYON CARROSSIER

Boulevard Sud, à Cahors.

Préviens sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera dans son magasin, des Voitures à 4 roues, au prix de 480 francs, et avec capotage, 700 francs.

Phaëton, capoté pouvant changer les sièges à volonté, 850 francs. Harnais pour Voitures. — Bouclerie vernie, 90 francs; bouclerie cuivre, 100 francs. — Echange de Voitures.

LIBRAIRIE CALMETTE, FILS.

MAISON DE FOLMONT, BOULEVARD NORD, CAHORS.

NOTICE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SUR

CASTELNAU DE BRETENOUX

(Lot)

Par L'abbé J. B. POULBRIÈRE,

Professeur au Petit Séminaire de Servières, Membre de la Société française d'Archéologie et de la Société archéologique et historique du Limousin.

Prix: 1 franc.

DÉPOT A CASTELNAU BRETENOUX ET A ROCAMADOUR.

ÉDOUARD PRIVAT, libraire-éditeur, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC

AVEC DES NOTES & LES PIÈCES JUSTIFICATIVES PAR DOM CL. DEVIC ET DOM J. VAISSETTE

RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

Édition accompagnée de Dissertations & Notes nouvelles, contenant le Recueil des Inscriptions de la Province, antiques & du moyen âge, des Planches, des Cartes & des Vues de monuments.

Publiée sous la direction de M. ÉDOUARD DULAURIER, membre de l'Institut; annotée par M. ÉMILE MABILLE, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale; M. EDWARD BARRY, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse; continuée jusqu'en 1790 par M. ERNEST ROSCHACH, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, & autres savants, membres de l'Institut ou professeurs.

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC, avec la continuation & les additions, formera 14 forts volumes in-4°, au prix de 20 francs le volume, en demi-reliure anglaise, solide & élégante, imprimés avec des caractères elzéviriens fondus spécialement pour cette édition.

ONT PARU: La 1^{re} partie du TOME I^{er}, comprenant l'Introduction & le commencement du texte des Bénédictins; — le TOME III, complet; — la 1^{re} partie du TOME IV, Notes & Additions.

Les compléments des TOME I & IV paraîtront prochainement. — L'impression se continue d'une manière aussi active que le comporte la bonne exécution d'un travail aussi important.

Au 25 janvier 1873, plus de cinq cents souscripteurs ont honoré déjà de leur signature cette grande publication.

On s'inscrit: à Toulouse, chez ÉDOUARD PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, & chez les principaux libraires de France & de l'étranger.

Le Prospectus, qui donne une idée du format, du papier & des caractères adoptés pour cette nouvelle édition, sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande à M. PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse

Et dans les bureaux du Journal du Lot.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement. Couronnes pour Vierges. — Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds et Cylindres ovales. — Couronnes, brassards et Garnitures de Cierges pour première communion. — Couronnes mortuaires.

Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis.

Garnitures de fleurs pour modistes. Grand dépôt de Couronnes immortelles. Couronnement mortuaire à louer.

A VENDRE LE MOULIN

et le

LAC DE CABAZAC

S'adresser pour les renseignements, sur les lieux, à M^e veuve Miquel, qui en est la propriétaire.

Elle donnera des facilités pour le paiement.